

## « L'éveil » de l'espace public : la dimension cachée de la révolution tunisienne

*Roland Vidal et Moez Bouraoui*

Chronique publiée le 24 janvier 2011 sur Topia.fr

Chacun a vu et revu les images de ce peuple tunisien se libérant d'un système politique qui les étouffait depuis de trop nombreuses années. Pierre Donadieu et Imène Zhioua en ont rendu compte dans une chronique émouvante, rédigée « à chaud » et publiée lundi dernier sur [Topia](#). Une page [Wikipédia](#) y a été consacrée dès le 17 décembre, elle est depuis tenue à jour heure par heure, comme de nombreux autres sites internet qui relatent les événements en détail. On parle de cyber-révolution, de « révolution facebook », dans laquelle le téléphone portable a aussi joué un rôle déterminant. Ce qui est certain, c'est que cette révolution, comme toutes celles qui l'ont précédée, se déroule dans l'espace public. Et celui-ci, aujourd'hui, se déploie largement dans les technologies de l'information et de la communication.

Mais c'est bien d'espace public qu'il s'agit, qu'il soit cybernétique ou non. Car on a vu aussi comment les habitants se sont organisés pour prendre le contrôle de leur rue, de leur quartier, de leur cité, pour improviser avec une efficacité étonnante un maintien de l'ordre laissé vacant par une police totalement décrédibilisée. Ce peuple, dont on voulait nous faire croire qu'il n'était « pas mûr pour la démocratie », a montré qu'il savait prendre son destin en main. Et les images les plus émouvantes que nous ayons vues sont peut-être celles où les habitants, après avoir établi les barrages routiers protégeant leurs quartiers, ont nettoyé leurs rues, organisé eux-mêmes le ramassage des poubelles, parfois au péril de leur vie lorsqu'ils étaient encore exposés aux balles des tireurs fous d'une milice finissante.

Les Tunisiens se sont enfin approprié leur territoire.



**Barrage routier en construction dans une rue de Tunis, le 15 janvier (photo Saloua Toumi)**

Longtemps accaparées par des intérêts privés, la gestion de ce territoire et les politiques d'aménagement qui lui sont associées échappaient, de fait, aux vrais pouvoirs publics. Les territoires urbains et périurbains du cordon littoral sont ainsi devenus le théâtre d'un empire financier multipliant

les grands projets commerciaux, industriels, manufacturiers ou immobiliers, tandis que l'arrière-pays et les quartiers périphériques du Grand-Tunis restaient paupérisés et sous-équipés. Mais voilà que la révolution tunisienne, portée par les habitants de Sidi-Bouazid, de Kasserine et de bien d'autres villes de cet arrière-pays oublié, est venue ruiner les ambitions cachées de ces grands projets.

Soutenue par les compatriotes de la capitale, la révolution du peuple tunisien a eu sa véritable expression au sein de l'espace public le plus connu de la Tunisie, l'avenue Habib Bourguiba. À travers son occupation qui a permis l'aboutissement de la révolution, l'espace public de la Tunisie est enfin devenu l'espace public des Tunisiens.

Face à cette situation, les chercheurs en paysage que nous sommes ont bien des questions à se poser aujourd'hui. Car l'espace public est, par excellence, notre terrain d'étude. Et pendant les nombreuses années où nous avons conduit des recherches ensemble, nous savions à quel point il n'y a pas d'espace public sans expression publique. L'espace public, nous rappelle [Thierry Paquot](#), c'est d'abord l'espace de la circulation des idées. Et tant que celles-ci étaient bridées, enfermées dans les rares endroits où l'on pouvait se sentir à l'abri des oreilles espionnes du pouvoir, elles ne circulaient pas.

Comment comprendre en quoi un projet de paysage pourrait répondre aux aspirations de la population, lorsqu'il est impossible de s'interroger librement sur les sentiments de celle-ci ? Combien de fois avons-nous dû freiner nos étudiants dans leurs aspirations à aborder, comme on le fait ailleurs, la dimension sociale de leurs travaux de recherche, simplement pour ne pas les engager dans des impasses dangereuses ? Quelle frustration de devoir les mettre constamment en garde contre un risque réel de voir, dans le meilleur des cas, leur travail mis au placard, dans le pire, de subir censure, brutalités policières, voire privation de liberté !

Mais quel enthousiasme de savoir que maintenant ils vont pouvoir observer et interroger librement les populations sur ces lieux de vie qui les intéressent : l'espace public.

Quel enthousiasme aussi, lorsqu'on comprend à quel point le travail qu'ils ont accompli si difficilement ces dernières années, dans les jardins publics, dans les zones touristiques, dans les territoires de l'agriculture urbaine, etc., est loin d'être perdu, bien au contraire. Ils sont détenteurs maintenant d'un matériau de recherche unique, et impossible à reproduire : plus personne ne pourra pratiquer les enquêtes qu'ils ont menées du temps de la dictature.

Il leur reste à mettre en valeur ce véritable « patrimoine » de la recherche en le confrontant à la situation actuelle. Il leur reste aussi à observer le mouvement qui se déroule sous leurs yeux et à faire en sorte que leur travail accompagne les aspirations profondes du peuple tunisien, longtemps méconnues par la communauté des chercheurs comme par celle des professionnels du paysage et de l'aménagement du territoire. Bien que la population tunisienne n'ait pas l'habitude d'exprimer publiquement son opinion, la principale raison justifiant cette méconnaissance a toujours été, en effet, foncièrement politique : interroger le Tunisien sur son rapport à l'espace public ou sur ses aspirations à une meilleure qualité de son cadre de vie était, jusqu'à l'orée du 14 janvier, réprimé par la force milicienne d'un parti unique et policier.

Il nous reste donc à nous, enseignants-chercheurs, à aider les étudiants dans cette entreprise. Car la manière dont nous avons traité la question de l'espace public tunisien, ces vingt dernières années, doit être revue en profondeur. Privés du droit d'aborder la dimension politique des sujets que nous traitions, nous avons réservé toute la place à la dimension culturelle, celle qui pouvait se glisser dans les interstices de la censure. Aidé par le travail important des chercheurs en sciences sociales, nous avons tenté d'expliquer les spécificités tunisiennes en nous référant essentiellement aux caractéristiques propres de la culture arabo-musulmane, cette « épaisseur du seuil » dont parlait [Françoise Navez-Bouchanine](#) à propos de la limite entre espace public et espace privé. Or, pour essentielles que soient ces spécificités, elles n'expliquent pas tout. L'espace public est d'abord un espace politique.

Politiquement libres, les Tunisiens vont regarder autrement leurs rues, leurs boulevards, leurs jardins publics. On découvrira sans doute que le peu d'intérêt qu'ils portaient à ces espaces était dû en grande partie au fait qu'ils ne les considéraient pas comme les leurs, mais comme ceux de la surveillance policière.